



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE APPLIFLE 2018

L'association Langue et Cultures Françaises (LCF), 34, rue Major Flandre 34090 Montpellier (ci-après «LCF») a pour but de participer à la promotion de la France, de la langue française et des cultures françaises et francophones. A ce titre, elle organise les Journées d'application APPLIFLE les 25 et 26 mai 2018.

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre LCF et ses clients, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

**Contractualisation** : Toute inscription à AppliFLE doit être confirmée par écrit à l'aide du formulaire d'inscription, dûment complété et signé. Dès réception du bulletin d'inscription et du paiement, une confirmation tenant lieu de convocation et une facture sont adressées par mail au responsable de l'inscription. Toute inscription AppliFLE implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente.

**Supports pédagogiques** : les supports, quels qu'ils soient, sont strictement personnels à LCF et sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participant aux formations de LCF ou à des tiers, lesdits supports sans un accord écrit préalable de LCF.

**Responsabilité** : LCF n'est pas responsable des objets et effets personnels des participants. LCF déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles.

**Les remplacements** de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit LCF et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

**Annulation par le client** : Toute demande d'annulation peut être faite par le client, sans frais et avec remboursement des sommes payées, si cette annulation parvient à LCF, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : 17 rue Durand, 34000 Montpellier, au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'événement.

Pour toute annulation par le client reçue moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'événement ou en cas d'absence du participant inscrit, la totalité des frais d'inscription sera retenue à titre d'indemnité forfaitaire.

**Annulation par LCF** : LCF se réserve le droit d'annuler l'événement AppliFLE en cas de force majeure (attentat, catastrophe naturelle....) sans dédommagements, ni pénalités versés au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalités. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées. LCF ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

**Tarifs** : Les tarifs sont exprimés en euros et TTC.

**Conditions de Paiement** : Toutes les factures émises par LCF sont payables comptant et sans escompte, à réception de la facture. Le Client peut faire appel à l'OPCA dont il dépend pour le financement de cette formation. Dans ce cas, il lui appartient de régler la formation dans les délais cités ci-dessus puis d'envoyer à son OPCA les justificatifs demandés afin d'en obtenir le financement.

L'activité de dispensateur de formation est effectuée par l'entreprise FORMEXT, enregistrée auprès de la DIRECCTE Hérault sous le n°91340681434.

**Conditions restrictives** : LCF se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.